

portait que nous consentions à nous confédérer avec le Canada, parce que nous avions dans l'acte de Manitoba les principes pour lesquels nous avons combattu, et parce qu'une amnistie générale ne devait pas tarder à être proclamée.

Sa Grâce Mgr. Taché porta cette importante pièce officielle aux autorités à Ottawa.

Il faut remarquer ici que déjà le gouverneur-Général avait négligé d'accomplir l'assurance qu'il avait donnée à nos délégués que l'amnistie précéderait leur arrivée dans le Nord-Ouest.

Cependant le 15 juillet 1870, le transfert de la terre de Rupert et des territoires du Nord-Ouest fut fait au gouvernement Canadien.

Pour terminer les arrangements, nos délégués avaient averti les délégués du gouvernement Canadien de faire savoir à leur gouvernement que les membres et les officiers du gouvernement Provisoire voulaient être déchargés de la responsabilité de gouverner, aussitôt après que le transfert aurait été opéré. Mais comme là-dessus, l'Honorable ministre de la Milice et de la Défense, Sir George Etienne Cartier avait insisté auprès de nos délégués en disant : Que Riel et son conseil continuent à maintenir la paix, après le transfert, dans Manitoba et le Nord-Ouest, jusqu'à l'arrivée du lieutenant-gouverneur ; nous nous dévouâmes à cette tâche. Depuis le 15 juillet 1870 jusqu'au 24 du mois d'août suivant, nous gouvernâmes dans l'intérêt du Canada sa Province de Manitoba et ses territoires du Nord-Ouest. Cet espace de temps écoulé, le colonel Wolsely arriva au Fort Garry. Au lieu de se présenter amicalement, comme le droit des gens lui en faisait un devoir, son arrivée fut celle d'un ennemi. Le Vice-Président du gouvernement Provisoire, M. F. X. Dauphinais, M. F. X. Pagée et M. Pierre Poitras, deux des représentants du peuple qui, le 24 juin auparavant, avaient voté amicalement en faveur de notre entrée dans la confédération, suivaient paisiblement la route qui mène à leurs demeures. Wolsely les fit arrêter violemment et trainer en prison. L'un d'eux, P. Poitras, un vieillard, fut maltraité par les soldats du colonel Wolsely jusqu'à recevoir des blessures graves.

Après avoir ainsi pris possession du Fort Garry que nous avions laissé libre devant le représentant de Sa Majesté, Wolsely, dans un discours public se félicita, lui et ses troupes, d'avoir